

Réponses du Parti Québécois

La Coalition des Tables Régionales d'organismes communautaires

Question 1 :

S'il est élu et qu'il forme le prochain gouvernement :

Quel engagement votre parti prend-il afin de résorber le manque à gagner du PSOC à la mission et selon quel échéancier entend-il le réaliser?

Réponse : Le Parti Québécois favorisera le financement à la mission des organismes communautaires. Il a déjà annoncé un rehaussement de 400 M\$ sur 4 ans pour les organismes en aide et sécurité alimentaire comme le Club des petits déjeuner, la Cantine pour tous, les banques alimentaires et les popotes roulantes. Nous allons aussi bonifier le budget de la santé publique de 550 M\$ sur quatre ans, ce qui touchera les organismes dont la mission est liée à la prévention. Nous souhaitons favoriser le financement à la mission.

Comment votre parti entend-il assurer une indexation adéquate des subventions versées aux organismes communautaires autonomes afin de tenir compte de l'évolution des coûts et de maintenir leur capacité d'action?

Réponse : Le Parti Québécois rencontrera les représentants des organismes communautaires, afin de trouver un terrain d'entente sur les indexations à mettre en place.

Question 2 :

S'il est élu et qu'il forme le prochain gouvernement :

Comment votre parti s'engage-t-il à prioriser significativement les investissements pour l'ensemble des 3200 organismes en santé et services sociaux?

Réponse : Nous allons bonifier le budget de la santé publique de 550 M\$ sur quatre ans, ce qui aura des impacts positifs sur les organismes dont la mission est liée à la prévention. Nous allons aussi favoriser un financement à la mission.

Comment votre parti compte-t-il s'y prendre pour préserver une marge de manœuvre régionale, notamment pour la gestion du PSOC, dans le contexte de la centralisation de Santé Québec?

Réponse: Oui, le Parti Québécois souhaite décentraliser la prise de décision au niveau local en abolissant Santé Québec. Nous voulons également mettre fin au dédoublement entre le ministère et Santé Québec.

Question 3 :

S'il est élu et qu'il forme le prochain gouvernement :

Comment votre parti entend-il reconnaître et soutenir le rôle essentiel des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux (OCASSS) et de leurs regroupements (TROC-ROC et CTROC) dans le filet social québécois, notamment par des engagements en matière de financement, d'autonomie et de participation aux décisions qui les concernent?

Réponse:

Nous reconnaissons le rôle important des organismes communautaires dans le réseau de la santé. Nous voulons renforcer leur rôle avec les CLSC, notamment en prévention et en soins à domicile. Nous souhaitons diminuer les dédoublements lors du développement de nouveaux services entre les organismes et le réseau de la santé, contrairement à ce que la CAQ a fait.

Nous croyons en une plus grande autonomie des organismes communautaires. Le PQ est un allié de toujours des organismes communautaires. Nous reconnaissons leur pleine autonomie, ainsi que leur travail essentiel auprès des citoyens. C'est d'ailleurs sous un gouvernement du Parti Québécois, il y a 25 ans, qu'on a adopté la Politique de reconnaissance de l'action communautaire.

Le PQ souhaite mobiliser les forces de tous les intervenants, notamment pour agir en itinérance. Il veut réunir autour de la même table les organismes communautaires, les municipalités, les entreprises privées, les entreprises d'économie sociale et le milieu associatif.

Comment votre parti compte-t-il reconnaître la société civile comme un partenaire incontournable de l'élaboration des politiques publiques et garantir sa participation en amont des décisions législatives et constitutionnelles?

Réponse: Nous voulons consulter les partenaires de la société civile avant la mise en place de politiques publiques, contrairement à ce qu'a fait la CAQ pendant 8 ans. Nous serons un gouvernement qui dit ce qu'il fait et qui fait ce qu'il dit.

Question 4 :

S'il est élu et qu'il forme le prochain gouvernement :

Quelles mesures concrètes votre parti propose-t-il pour garantir que la gestion du PSOC par Santé Québec respecte pleinement l'autonomie des organismes communautaires, notamment quant à leur mission, leurs priorités d'action et leurs modalités de reddition de comptes?

Réponse: Nous voulons hausser le financement à la mission et diminuer le financement par projet pour améliorer la pérennité du financement. Nous misons sur une diminution de la bureaucratie pour donner de l'air aux organismes communautaires.

Comment votre parti entend-il éviter que les organismes communautaires soient utilisés principalement en fonction des priorités du réseau public de santé et de services sociaux, au détriment de leur mission propre?

Réponse: En ayant un financement plus prévisible, les organismes pourront innover et prévoir les besoins de la population qu'elle dessert.

Question 5 :

S'il est élu et qu'il forme le prochain gouvernement :

Comment votre parti entend-il consulter et impliquer les organismes d'action communautaire autonome dans le cadre de la mise en place de la politique de première ligne, notamment en matière de prévention et de promotion de la santé?

Réponse: Nous allons consulter les organismes communautaires et nous reconnaissons leur expertise.

Comment votre parti entend-il promouvoir une approche globale de la santé et des services sociaux axée sur la prévention plutôt que sur une logique principalement curative?

Réponse: Nous voulons opérer un changement de modèle pour le réseau de la santé et se diriger vers la prévention pour viser l'amélioration de la santé des Québécois. C'est pourquoi nous investirons 550 M\$ en 4 ans dédiés à la prévention dans le budget de la santé publique. Nous visons 5 chantiers : faire bouger la population, agir en santé mentale, améliorer l'alimentation, lutter contre la surprescription et augmenter le dépistage de maladies comme le cancer. Nous allons aussi faire des CLSC la porte d'entrée du réseau. Les CLSC et les organismes communautaires seront des partenaires dans l'action en prévention.

Comment votre parti entend-il s'assurer que la politique de première ligne investisse durablement en prévention, plutôt que de miser uniquement sur la responsabilisation individuelle?

Réponse: C'est une priorité pour le parti d'agir en prévention, afin d'améliorer la santé des Québécois.